

Le 28 juin 2023

Monsieur Lionel Carmant  
Ministre responsable des Services sociaux  
Édifice Catherine-de-Longpré  
1075, chemin Sainte-Foy, 15ième étage  
Québec (Québec) G1S 2M1  
[ministre.responsable@msss.gouv.qc.ca](mailto:ministre.responsable@msss.gouv.qc.ca)

**Objet : Pour mieux démarrer la suite des travaux avec le MSSS**

Monsieur le Ministre,

La Coalition des Tables Régionales d'Organismes Communautaires (CTROC) et la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles (Table), en tant qu'interlocutrices nationales des organismes communautaires autonomes auprès du ministère de la Santé et des Services sociaux, vous ont plusieurs fois interpellé ces dernières années quant à leurs préoccupations mutuelles entourant divers travaux liés au PSOC.

Nous unissons aujourd'hui nos voix pour vous demander de tout mettre en œuvre afin d'assurer que le mandat des instances communautaires soit respecté dans le cadre des futurs travaux avec la Direction des services sociaux généraux et des activités communautaires (DSSGAC).

Nous vous avons régulièrement exprimé nos inquiétudes et déceptions sur les processus mis en place qui, selon nous, ne pouvaient conduire à des résultats satisfaisants pour l'ensemble des parties puisqu'ils ne laissaient que très peu de place à la possibilité de co-construire le mandat, les sujets à aborder, l'échéancier, etc. Nous vous avons également exposé à quel point il était essentiel de prévoir un fonctionnement qui tienne compte de la nécessité de consulter les organismes communautaires autonomes, ceux-ci étant les premiers concernés par les résultats des discussions. À plusieurs reprises, il a fallu répéter qu'il nous était impossible de s'impliquer dans une démarche ne permettant pas d'assumer adéquatement nos rôles de représentantes des organismes communautaires autonomes.

Tout cela a conduit à l'imposition d'un cadre normatif pour le PSOC en avril dernier, cadre qui n'a pas reçu l'aval de la CTROC ni celui de la Table. Comme vous le savez, ceci est une première dans l'histoire de nos relations avec le MSSS, et ce fait historique a évidemment suscité beaucoup de mécontentement auprès des organismes.

Qui plus est, les séances de présentation du cadre normatif (18, 20 et 25 avril 2023) ont entraîné de grandes insatisfactions. Non seulement l'adoption tardive du cadre a fait en sorte qu'il soit présenté alors qu'il était déjà en vigueur, mais seules les questions écrites pouvant être transmises, cela n'a pas permis de

véritables échanges. De plus, la plate-forme utilisée (TEAMS) a empêché de nombreuses participantes et participants de s'exprimer, et même de remplir le formulaire d'évaluation suite à la présentation, l'accès à la fonction « questions/réponses » n'étant pas généralisé.

C'est dans la perspective de démarrer la suite sur de meilleures bases que nous vous soumettons ces observations et vous demandons de nous faire connaître votre vision, à titre de ministre responsable des services sociaux, des travaux impliquant le MSSS et ses deux interlocutrices du milieu communautaire.

Comme vous le savez, nous avons accepté de participer aux prochains travaux avec la DSSGAC tout en recommandant quelques modifications au mandat proposé. Une première rencontre du Groupe de travail se tiendra le 14 septembre et nous espérons que nos demandes y seront répondues.

Cependant, notre démarche auprès de vous s'inscrit dans le contexte où les insatisfactions se sont accumulées parmi nos membres en regard de la collaboration possible avec votre ministère. Ils espèrent grandement que les épisodes du passé ne se reproduiront pas, et c'est dans cette perspective que nous vous demandons de veiller à ce que les prochains travaux permettent de rétablir le nécessaire climat de confiance.

Connaître votre vision des choses, à titre de ministre responsable des services sociaux, nous importe grandement et c'est pourquoi nous apprécierions recevoir, le plus rapidement possible, un retour à cette correspondance, de manière à en tenir compte lors de la rencontre du 14 septembre.

Nous souhaitons sincèrement que les discussions du Groupe de travail se déroulent bien, et que les résultats qui en émergeront soient satisfaisants pour toutes les parties dans le respect de nos rôles respectifs.

En vous remerciant de l'intérêt que vous porterez à nos préoccupations, nous vous prions, d'agréer, Monsieur le Ministre, nos salutations distinguées.



Daniel Cayley-Daoust, président  
Coalition des Tables régionales d'organismes communautaires



Gaëlle Fedida, présidente  
Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles

**En copie conforme :**

- Mme Marylaine Chaussé, Directrice des services sociaux généraux et des activités communautaires
- Mme Marie-Claude Boudreault, Cheffe d'équipe aux orientations ministérielles en action communautaire
- Les membres de la Coalition des Tables Régionales d'Organismes Communautaires (CTROC)
- Les membres de la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles